

Mettre en place un observatoire du Léman fédérant les acteurs producteurs de données environnementales

Accroître la visibilité et l'accessibilité aux données environnementales du Léman et les croiser avec d'autres types de données.

CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis des décennies, la CIPEL progresse sur la base de l'accumulation de connaissances scientifiques sur le fonctionnement du lac, en particulier à travers un programme de suivi annuel et des études périodiques ciblant des thématiques ou des compartiments particuliers. Les données informatiques produites dans le cadre de ces différents modules du programme de suivi sont actuellement stockées en plusieurs sites Internet, que ce soit sur le catalogue de données de la CIPEL (études et indicateurs du tableau de bord) ou l'Observatoire des lacs alpins (OLA: www6.inrae.fr/soere-ola).

Par ailleurs, une quantité importante d'informations complémentaires sur le Léman est produite en continu par divers acteurs producteurs de données environnementales sur le territoire (gouvernements, organismes de recherche, organismes de gestion, associations environnementales, science citoyenne, etc.). En réponse à une demande scientifique et sociale croissante en matière d'accès aux données environnementales et à des exigences réglementaires fortes, il devient nécessaire de proposer une plateforme permettant une utilisation efficace de l'ensemble de ce patrimoine mais aussi de les faire dialoguer avec d'autres types de données.

La mise en place d'un observatoire du Léman fédérant les acteurs producteurs de données environnementales doit permettre d'accroître la visibilité, l'accessibilité et valoriser les données environnementales à des fins de connaissance du territoire et d'aide à la décision stratégique et politique.

LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

1. Fédérer les principaux acteurs producteurs de données environnementales sur le Léman autour du concept d'un observatoire du Léman.
2. Définition des modalités pour la création de la plateforme.
3. Création et implémentation de l'observatoire du Léman.
4. Evaluer et améliorer le dispositif.
5. Diffuser, faire connaître et valoriser l'observatoire du Léman.